



Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} septembre 2015 au titre du SNUIPP-FSU 90

En guise de déclaration préalable nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude en ce jour de rentrée sur la situation de nouveau déficitaire de notre département. Quand serons nous, Territoire de Belfort, entendus et pris en compte à l'échelle académique, pour résorber de façon durable notre manque de personnel ? Vous allez sans doute avoir recours cette année encore à des contractuels. Pour le SNUIPP-FSU ce n'est pas satisfaisant.

Concernant l'accès à la hors classe que nous traitons ce jour, nous tenons à rappeler le point de vue du SNUIPP FSU sur la question. Jusqu'à présent, le barème d'accès à la hors classe favorisait plutôt les directeurs et directrices d'école, les conseillers pédagogiques et les personnels de RASED pour des raisons de notation, les hommes, (en raison de la nature des postes occupés et d'interruptions de carrière moins fréquentes) et les personnels exerçant en éducation prioritaire. A partir de cette rentrée, avec le nouveau barème, cette situation va se renforcer (exception faite du sexe des promus, notre département étant féminisé plus que la moyenne) . Un phénomène avant tout lié au taux d'accès à la hors classe, qui reste encore largement insuffisant (4,5% par an) et loin des 7% appliqués aux enseignants du second degré.

À ce titre, le SNUipp-FSU rappelle la nécessité que la hors classe soit accessible à tous et que tous les PE puissent terminer leur carrière à l'indice terminal 783 au sein d'un même grade. Aujourd'hui, six enseignants des écoles sur dix partent encore à la retraite sans avoir accédé à la hors classe, bien que le ratio qui était de 2% en 2012 ait été progressivement porté à 4,5%.